



BULLETIN D'INFORMATION

REUNIONS PUBLIQUES-MUTUELLE SOLIDAIRE

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes du Sud-Artois a souhaité accompagner la mise en place d'une mutuelle santé à l'échelle de son territoire représentant 64 communes et 28 284 habitants.

C'est une complémentaire santé collective, pour retrouver un accès au soin (si on n'a pas ou plus de mutuelle), ou pour bénéficier de tarifs attractifs et de garanties renforcées.

Tout le monde peut y souscrire : les personnes sans emploi, les retraités, les personnes hors contrats groupe...

La commercialisation de ce type de contrat est soumise à des réglementations législatives qui encadrent les circuits de distribution, c'est la raison pour laquelle la Communauté de communes n'intervient pas dans les dossiers.

Une association appelée : **PROTECTION ET SOLIDARITE EN SUD-ARTOIS** vient d'être créée et c'est en devenant membre de l'association que les personnes intéressées par la mutuelle pourront souscrire.

Dans le but de vous présenter cette association, en vous donnant les dernières informations concernant la mutuelle, nous vous invitons à assister à l'une des réunions publiques qui se déroulera près de chez vous :

- **Le 24 avril : BAPAUME(Mairie) → à 14 h 30**
PUISIEUX (Salle des fêtes) → à 16 h 30

- **Le 15 mai : BERTINCOURT (Maison des services Publics) → à 14 h 30**
CROISILLES (Salle des fêtes) → à 16 h 30

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter le correspondant local au 03 21 07 13 01 afin de convenir d'un rendez-vous.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Véronique THIEBAUT

Vice-présidente de la C.C. du Sud-Artois